



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1er décembre 2011 - Salle Communale de la Ferme du Manoir, Nyon

Ordre du jour (selon art. 16 des statuts) :

- 1) Salutations de bienvenue
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 octobre 2010
- 4) Rapport de gestion de l'exercice écoulé 2010/2011
- 5) Présentation des comptes de l'exercice écoulé 2010/2011
- 6) Approbation et décharge sur le rapport de gestion sur les comptes 2010/2011
- 7) Démissions, exclusions
- 8) Election du Président
- 9) Election du Comité
- 10) Nomination de l'organe de révision
- 11) Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice 2011/2012
- 12) Distinctions, nominations
- 13) Propositions individuelles
- 14) Divers

Nombre de membres présents : 28

Excusés : 7

1) Salutations de bienvenue

Le Président Didier Henriod ouvre la séance à 19h15 et souhaite la bienvenue à l'Assemblée, aux représentants de la presse, aux membres de la Confrérie du Stade Nyonnais, ainsi qu'aux représentants de la 1^{re} équipe.

Il passe la parole à Giuseppe Luongo, Président lors de la 1^{ère} moitié de la saison 2010/2011.

Giuseppe Luongo salue à son tour l'Assemblée et remercie chaleureusement les personnes présentes. Le but d'une assemblée et de savoir qui soutient le Stade Nyonnais, et visiblement ce sont toujours les mêmes personnes. Il évoque l'épisode du match de Coupe suisse inversé face à Sion, et s'excuse si ses paroles ont été à l'époque mal interprétées. Il maintient que le Stade Nyonnais manque cruellement de soutien populaire lors des matches, mais remercie encore ceux qui sont toujours présents. Il remercie également ceux qui s'investissent pour leur club.

Il revient sur sa démission de décembre 2010, et rappelle qu'il voulait envoyer un message fort pour qu'une mobilisation ait lieu autour du Stade Nyonnais. Malheureusement personne ne s'est manifesté et ce sont toujours les mêmes qui aident le club.

Certains ont dit qu'être en Challenge League était une « folie », et il ne comprend pas pourquoi son ambition a été critiquée. Il pointe alors la différence qu'il y a entre ambition et mégalomanie. Lorsque l'on s'investit dans le sport, l'ambition est primordiale, on veut toujours viser plus haut. Pour lui il est insupportable d'entendre que le Stade Nyonnais devrait jouer plus bas.

Il évoque ensuite l'année très difficile qu'a vécue sa société Youthstream, avec la crise et la dévaluation de l'euro. Mais malgré ces difficultés, il a tenu ces engagements, et l'équipe a réalisé de très bons résultats. Il insiste sur le fait qu'il veut toujours soutenir le Stade Nyonnais, qu'il est toujours en contact avec des partenaires, mais plutôt sportifs que financiers. Il n'a plus d'espoir d'obtenir le soutien de partenaires locaux, le futur sera donc axé sur ces partenariats sportifs.

Giuseppe Luongo conclut en disant sa satisfaction de l'équipe actuelle. Il fera tout pour continuer cette belle histoire. Mais si les objectifs ne sont pas atteints et que l'équipe est reléguée, il ne pourra plus continuer à fournir le même investissement financier et décidera alors de se retirer.

Le comité est solidaire, c'est un travail d'équipe qui est fait chaque jour, et il soutiendra donc toujours le Stade Nyonnais et respectera ses engagements, comme il l'a toujours fait, jusqu'au bout de la saison. Mais il ne peut pas s'engager pour la saison 2012/2013.

2) Nomination des scrutateurs

Sur proposition du Comité, Roland Brunner est nommé scrutateur.

3) Approbation du PV de l'AG ordinaire du 25.10.2010

La lecture du PV, disponible sur le site internet du Stade Nyonnais toute l'année, n'est pas demandée et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport de gestion sur l'exercice écoulé 2010-2011

Le Président Didier Henriod fait lecture du rapport de gestion de la saison 2010/2011. (cf. document Rapport de Gestion annexé)

5) Présentation des comptes de l'exercice écoulé 2010-2011

Le Président passe la parole au trésorier Georges Aeschlimann qui présente les principaux chiffres des comptes 2010/2011.

Les comptes ont été révisés par la Fiduciaire Sogésal, agréée par la Swiss Football League. Le rapport de révision est à disposition de tous les membres qui voudraient le consulter.

Les comptes sont équilibrés et conformes au budget soumis à la SFL lors de la demande de Licence 2010/2011.

Les charges et produits se montent à environs 2'290'000 frs, générant un bénéfice de 740 frs.

Parmi les points les plus significatifs il y a :

Produits :

Youthstream (partenaire principal)	1'375'000
Sponsors (panneaux, club des 10, programme, etc...)	160'000
SB Sport (dotation équipements 1 ^{ère} équipe)	60'000
Confrérie du Stade Nyonnais	15'000
Entrées au stade (championnat 54'000)	92'000
Buvette (Chiffre d'affaire 120'000)	50'000
Swiss Football League	144'000
Team Vaud	88'000

Jeunesse + Sport	24'000
Subvention Ville de Nyon	33'500
Tournoi Indoor	6'400

Charges :

Charges de personnel CHL	1'480'000
Charges Admin + Juniors	250'000
Charges matérielles CHL	92'000
Charges d'exploitation	267'000
Charges amateurs + juniors	217'000

6) Approbation et décharge sur le rapport de gestion sur les comptes 2010/11

Les comptes sont approuvés par acclamations est décharge et donnée au comité.

7) Démissions, exclusions

La démission de Giuseppe Luongo a déjà été évoquée.

8) Election du Président

Didier Henriod a déjà été élu lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15.06.2011

9) Election du Comité

Didier Henriod reconduit son comité élu lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15.06.2011

10) Nomination de l'organe de révision

Le mandat d'organe de contrôle de la Fiduciaire SOGESAL SA (agrée SFL) de Monsieur A. Magnenat est reconduit.

11) Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice 2011-12

Didier Henriod passe la parole au trésorier. Celui-ci évoque le budget soumis à la SFL lors de la demande de Licence 2011/2012, acceptée en 1^{ère} instance.

Ce budget a été grandement revu à la baisse, avec une diminution des charges et produits d'environ 1'000'000 frs.

Les principaux postes soumis à réduction sont les charges de personnel CHL et d'administration.

Il évoque également la continuation de la gestion très rigoureuse mise en place dès janvier 2011, ainsi que la nouvelle gestion du secteur amateur et junior. La section junior est maintenant totalement autonome, les frais de gestion étant couverts par les recettes (cotisations, sponsors, buvette) entièrement alloués à la section junior.

12) Distinctions, nominations

Aucune distinction n'est à l'ordre du jour.

13) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité

Didier Henriod en profite pour féliciter à son tour la 1^{ère} équipe pour ses bons résultats, et souligne également l'excellent travail fourni pour la 2^{ème} équipe et les résultats qui vont avec.

Il conclut en mentionnant un problème important pour l'obtention de la licence SFL 2012/2013. Le Stade Nyonnais a obtenu la licence 2011/2012 avec une réserve, celle d'obtenir un projet de mise aux normes du Stade de Colovray. Il devra donc fournir avec la demande de licence, qui aura lieu au printemps 2012, la copie d'une demande de permis de construire pour ces travaux. Sinon il se trouverait dans l'impossibilité de jouer dans cette enceinte et serait contraint de s'exiler à la Pontaise. Une réunion de travail est prévue dès la semaine prochaine avec les responsables de la Ville de Nyon et de l'UEFA. Il demande également l'aide de l'assemblée pour essayer de faire avancer le projet.

14) Divers

Le Président demande à l'Assemblée si quelqu'un veut s'exprimer.

Dans la négative, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h50.

Nyon, le 1^{er} décembre 2011

Didier HENRIOD
Président

Georges AESCHLIMANN
Trésorier

Annexes :

Rapport d'activité

Comptes et rapport de révision

Statuts